

DELIBERATION PORTANT MODIFICATION DES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES 2021-2022 DE L'IAE CLERMONT AUVERGNE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA
SEANCE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021,

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;
Vu la délibération n°2021-09-21-10 du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire du 21 septembre 2021 ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de de Madame Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de modifier les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2021-2022 des formations suivantes
portées par l'IAE Clermont Auvergne telles que présentées en annexe :

- Licence professionnelle Logistique et pilotage des flux
- Licence professionnelle Management et gestion des organisations
- Master Gestion de production, logistique, achats.

Membres en exercice : 42
Votes : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2021-09-28-08

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

*Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi
par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

IAE CLERMONT AUVERGNE

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2021 - 2022

Licence Professionnelle LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Sylverin KEMMOE TCHOMTE**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Gestion de Production et Logistique Intégrée	Sylverin KEMMOE TCHOMTE	sylverin.kemmoe_tchomte@uca.fr

Contact en scolarité : Amandine GAUME (amandine.gaume@uca.fr, +33 (0)4 73 17 77 65) & Magalie BLANCHETON (magalie.blancheton@uca.fr, +33 (0)4 73 17 77 24)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les CM et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un CM, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyens uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TP	1
Accès à la salle d'examen	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.</p>

<p>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</p>	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement ou non, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.</p>
--	--

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Gestion de Production et Logistique Intégrée	Durée du stage comprise entre 12 et 16 semaines	A partir du 06 janvier 2022 en alternance (cf calendrier) ou à partir du 21 mars 2022 de façon continue

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : Sylverin KEMMOE TCHOMTE

Aménagement des MCCC des formations de l'IAE Clermont-Auvergne pour s'adapter aux contraintes sanitaires

Sur les évaluations :

« Si les conditions sanitaires le permettent, les évaluations peuvent se dérouler normalement en présentiel selon les modalités précisées avant dans les MCCC, et ce, dans le respect des règles sanitaires édictées par l'université. Cependant, si les restrictions de mobilité ou d'ouverture et d'occupation des locaux universitaires empêchent ou rendent difficiles les évaluations terminales en présentiel ou les évaluations en contrôle continu en présentiel, il est alors donné la possibilité aux enseignants de procéder à de nouvelles dispositions relatives aux évaluations pour assurer la continuité pédagogique des enseignements.

Ces nouvelles dispositions relatives aux évaluations peuvent prendre une des formes suivantes :

- Oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement d'un écrit prévu dans les MCCC initiales par un oral) ;
- Épreuves ou travaux à rendre en ligne ;
- Neutralisation des épreuves restantes si au moins deux notes ont été attribuées ;
- Du passage de la deuxième évaluation continue pendant la période des évaluations terminales (en prenant en compte la note déjà attribuée si c'est le cas) ;
- Si aucune note n'a été attribuée, la transformation de l'évaluation continue en évaluation terminale.

Quel que soit le choix fait par un enseignant à l'endroit des modalités relatives aux évaluations de son cours, il est garanti l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à toute modification des modalités des évaluations : ce délai ne peut être inférieur à 15 jours.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé en présentiel aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion, et ce, si les conditions sanitaires le permettent. »

Sur les expériences professionnelles :

« En raison de la pandémie liée à la COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées, quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; en dessous de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de rendre, en complément de son rapport de stage, un mémoire ou un rapport ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera substitué par un mémoire ou un rapport. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique de chaque formation.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la situation sanitaire actuelle, les responsables de formation pourront, toujours dans le souci impérieux de préserver les intérêts des étudiants, annuler les soutenances prévues en présentiel pour les rapports de stage et les mémoires et les remplacer par des soutenances en distanciel. »

MODALITÉS DE COMPENSATION

Parcours Gestion de Production et Logistique Intégrée				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1, UE3, UE5	24	OUI	
B	U2, UE4	21	OUI	
C	UE6, UE7	15	OUI	

Parcours Gestion de Production et Logistique Intégrée

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

24

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Enseignement général	9	9											
		EC 1 : Animation d'équipe et communication		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Informatique et Outils web		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Economie Générale		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 4 : Anglais Professionnel		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	B	UE 2 : Méthodes générales	12	12											
		EC 1 : Gestion de Projet Industriel		4	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Comptabilité d'entreprise		4	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Contrôle de Gestion		4	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	A	UE 3 : Management Responsable & Commercial	9	9											
		EC 1 : Management Responsable		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Management de l'Innovation et de la Qualité		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Droit & Aspects Juridiques		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
			30												
2	B	UE 4 : Outils de pilotage de la production	9	9											
		EC 1 : Outils Maths Appliqués à la Gestion		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Gestion de Production		4	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Gestion des entrepôts & Réseaux de distribution		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h

LICENCE PROFESSIONNELLE LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX

	EC 4 : Gestion des Stocks		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
A	UE 5 : Management de la Chaine Logistique	6	6											
	EC 1 : Management logistique		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	EC 2 : Marketing Industriel		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	EC 3 : Cas ou Jeux d'entreprise (SAP)		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	EC 4 : Achat & Gestion des Approvisionnements		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
C	UE 6 : Projet Tutoré	6	6											
	EC 1 : Projet Tutoré		6	EvC		1	M et/ou S							M et/ou S
C	UE 7 : Stage / Alternance	9	9											
	EC 1 : Stage / Alternance		9	EvC		1	M et/ou S							M et/ou S
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

IAE CLERMONT AUVERGNE

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2021 - 2022

Licence Professionnelle Management et Gestion des Organisations

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **SYLVERIN KEMMOE TCHOMTE**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Management des PME- PMI	Sylverin KEMMOE TCHOMTE	sylverin.kemmoe_tchomte@uca.fr

Contact en scolarité : Amandine GAUME (amandine.gaume@uca.fr, +33 (0)4 73 17 77 65) & Magalie BLANCHETON (magalie.blancheton@uca.fr, +33 (0)4 73 17 77 24)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les CM et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un CM, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyens uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TP	NC
Accès à la salle d'examen	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.</p>

<p>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</p>	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement ou non, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.</p>
--	--

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Management des PME- PMI	Durée du stage comprise entre 12 et 16 semaines	A partir du 06 janvier 2022 en alternance (cf calendrier) ou à partir du 21 mars 2022 de façon continue

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : Sylvérin KEMMOE TCHOMTE

Aménagement des MCCC des formations de l'IAE Clermont-Auvergne pour s'adapter aux contraintes sanitaires

Sur les évaluations :

« Si les conditions sanitaires le permettent, les évaluations peuvent se dérouler normalement en présentiel selon les modalités précisées avant dans les MCCC, et ce, dans le respect des règles sanitaires édictées par l'université. Cependant, si les restrictions de mobilité ou d'ouverture et d'occupation des locaux universitaires empêchent ou rendent difficiles les évaluations terminales en présentiel ou les évaluations en contrôle continu en présentiel, il est alors donné la possibilité aux enseignants de procéder à de nouvelles dispositions relatives aux évaluations pour assurer la continuité pédagogique des enseignements.

Ces nouvelles dispositions relatives aux évaluations peuvent prendre une des formes suivantes :

- Oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement d'un écrit prévu dans les MCCC initiales par un oral) ;
- Épreuves ou travaux à rendre en ligne ;
- Neutralisation des épreuves restantes si au moins deux notes ont été attribuées ;
- Du passage de la deuxième évaluation continue pendant la période des évaluations terminales (en prenant en compte la note déjà attribuée si c'est le cas) ;
- Si aucune note n'a été attribuée, la transformation de l'évaluation continue en évaluation terminale.

Quel que soit le choix fait par un enseignant à l'endroit des modalités relatives aux évaluations de son cours, il est garanti l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à toute modification des modalités des évaluations : ce délai ne peut être inférieur à 15 jours.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé en présentiel aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion, et ce, si les conditions sanitaires le permettent. »

Sur les expériences professionnelles :

« En raison de la pandémie liée à la COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées, quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; en dessous de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de rendre, en complément de son rapport de stage, un mémoire ou un rapport ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera substitué par un mémoire ou un rapport. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique de chaque formation.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la situation sanitaire actuelle, les responsables de formation pourront, toujours dans le souci impérieux de préserver les intérêts des étudiants, annuler les soutenances prévues en présentiel pour les rapports de stage et les mémoires et les remplacer par des soutenances en distanciel. »

MODALITÉS DE COMPENSATION

Parcours X				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1, UE3, UE5	24	OUI	
B	U2, UE4	21	OUI	
C	UE6, UE7	15	OUI	

Parcours Management des PME - PMI

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

45

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Enseignement général	9												
		EC 1 : Animation d'équipe et communication		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Informatique et Outils web		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Economie Générale		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 4 : Anglais Professionnel		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	B	UE 2 : Méthodes générales	12												
		EC 1 : Gestion de Projet Industriel		4	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Comptabilité d'entreprise		4	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Contrôle de Gestion		4	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	A	UE 3 : Management Responsable & Commercial	9												
		EC 1 : Management Responsable		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Management de l'Innovation et de la Qualité		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Droit & Aspects Juridiques		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
			30												
B	UE 4 : Outils de pilotage de la PME - PMI	9													
	EC 1 : Fiscalité		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
	EC 2 : Diagnostic Financier		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
	EC 3 : Initiation à la Conception des Systèmes d'Information		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
	EC 4 : Analyse de marché		1	EvC		2	E et/ou O		2	E et/ou O	1h	2	E et/ou O		
	EC 5 : Economie d'entreprise		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS

2	A	UE 5 : Management Opérationnel de la PME - PMI	6												
		EC 1 : Cas ou Jeux d'entreprise		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Création & Reprise d'entreprise		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : GRH & Droit Social		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 4 : Management Commercial		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	
		EC 5 : Gestion de la PME		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	C	UE 6 : Projet Tutoré	6												
		EC 1 : Projet Tutoré		6	EvC		1	M et/ou S						M et/ou S	
	C	UE 7 : Stage / Alternance	9												
		EC 1 : Stage / Alternance		9	EvC		1	M et/ou S						M et/ou S	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

Master Gestion de Production, Logistique, Achats

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Professeur Nikolay TCHERNEV** nikolay.tchernev@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Ingénierie Logistique	Nikolay TCHERNEV	nikolay.tchernev@uca.fr
Achats et Logistique	Virginie Noireaux	virginie.noireaux@uca.fr

Contact en scolarité : Céline FERNANDES DA-SILVA, celina.fernandes_da_silva@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Contrôlée/ Appel / 3 absences injustifiées dans la même matière
Assiduité aux TD	Contrôlée/ Appel / 3 absences injustifiées dans la même matière
Assiduité aux TP	Contrôlée/ Appel / 3 absences injustifiées dans la même matière
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 1 absence injustifiée et passera en 2nd chance.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 Parcours Ingénierie Logistique	2 mois	Début mars fin août
M1 Parcours Achats et Logistique	2 mois	Début mars fin août
M2 Parcours Ingénierie Logistique	2 mois	Début avril fin septembr
M2 Parcours Achats et Logistique	2 mois	Début avril fin septembr

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : Céline FERNANDES DA-SILVA, celina.fernandes_da_silva@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Ingénierie Logistique				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 à 5	51		X
B	UE 6	9		X

Master 1 - Parcours Achats et Logistique				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 à 5	51		X
B	UE 6	9		X

Master 2 - Parcours Ingénierie Logistique				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 à 7	51		X
B	UE 8	9		X

Master 2 - Parcours Achats et Logistique				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 à 7	51		X
B	UE 8	9		X

MASTER 1 GPLA - Parcours Ingénierie Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance				
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée de épr.		
1	A	UE 1 : Techniques fondamentales	12													
		EC 1 : Supply Chain management			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		EC 2 : Analyse et techniques d'étude de marché			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		EC 3 : Informatique de Gestion			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		EC 4 : Contrôle de Gestion			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		UE 2 : Outils managériaux et de décision	18													
		EC 1 : Initiation à la gestion de production			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		EC 2 : Droit (affaires/consommation)			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		EC 3 : Anglais			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		EC4 : Management de l'information			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		EC5 : Logistique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
				30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 1 GPLA - Parcours Ingénierie Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée de épr.
2	A	UE 3 : Environnement et stratégies	9												
		EC 1 : Anglais			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Lean Manufacturing			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Management d'équipe			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Management stratégique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Mathématiques appliquées à la gestion			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 : Management et pilotage logistique	9												
		EC 1 : Management de la performance logistique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Pilotage opérationnel des flux			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Gestion des stocks			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	UE 5 : Introduction à la recherche appliquée au PMR	3													
	EC 1 : Introduction à la recherche appliquée au PMR			EvT		1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	
	UE 6 : Stage	9													
	EC 1 : Stage			EvT		1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 GPLA - Parcours Ingénierie Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée de épr.
1	A	UE 1 : Logistique et chaîne logistique	9												
		EC 1 : Logistique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Gestion de Production			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Management des entreprises en réseau			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 2 : Management de la performance et des processus logistiques	12												
		EC 1 : Contrôle de gestion opérationnel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Modélisation et optimisation de la chaîne logistique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Modélisation de l'entreprise intégrée			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 : Support des activités logistiques	6												
		EC 1 : Conception avancée d'applications informatiques			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit de l'information en entreprise			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 : Anglais professionnel	3												
		EC 1 : Anglais professionnel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 GPLA - Parcours Ingénierie Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée de épr.
2	A	UE 5 : Supply Chain Management	9												
		EC 1 : Techniques d'aide à la décision			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Achats et Gestion des Approvisionnements			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Gestion des stocks et supply chain			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 : Système d'information logistique	6												
		EC 1 : Gestion des stocks sur progiciel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Gestion des flux logistiques sur progiciel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	EC 3 : Gestion de projet logistique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
	UE 7 : Projet Mémoire Recherche	6													
	EC1 : Projet Mémoire Recherche			EvT		1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	
B	UE 8 : Stage	9													
	EC 1 : Stage			EvT		1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 1 GPLA - Parcours Achats et Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée de épr.
1	A	UE 1 : Techniques fondamentales	12												
		EC 1 : Supply Chain management		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Analyse et techniques d'étude de marché		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Informatique de Gestion		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Contrôle de Gestion		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 2 : Outils managériaux et de décision	18												
		EC 1 : Initiation à la gestion de production		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit (affaires/consommation)		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Anglais		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC4 : Management de l'information		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC5 : Logistique		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
					30										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 1 GPLA - Parcours Achats et Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée de épr.
2	A	UE 3 : Environnement et stratégies	9												
		EC 1 : Anglais			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Lean Manufacturing			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Management d'équipe			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Management stratégique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Mathématiques appliquées à la gestion			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	UE 4 : Management et pilotage logistique	9													
	EC 1 : Management de la performance logistique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
	EC 2 : Pilotage opérationnel des flux			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
	EC 3 : Gestion des stocks			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
	UE 5 : Introduction à la recherche appliquée au PMR	3													
EC 1 : Introduction à la recherche appliquée au PMR			EvT		1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h		
B	UE 6 : Stage	9													
	EC 1 : Stage			EvT		1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 GPLA - Parcours Achats et Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée de épr.
1	A	UE 1 : Logistique et chaîne logistique	9												
		EC 1 : Logistique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Gestion de Production			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Management des entreprises en réseau			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 2 : Management de la performance et des processus logistiques	12												
		EC 1 : Contrôle de gestion opérationnel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Modélisation et optimisation de la chaîne logistique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Modélisation de l'entreprise intégrée			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 : Support des activités logistiques	6												
		EC 1 : Conception avancée d'applications informatiques			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit de l'information en entreprise			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 : Anglais professionnel	3												
		EC 1 : Anglais professionnel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
					30										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 GPLA - Parcours Achats et Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée de épr.
2	A	UE 5 : Stratégie et organisations Achats	9												
		EC 1 : Gestion de la relation fournisseur			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Supply Chain et Stratégie d'achat			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Achats en contexte sectoriel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 : Outils pour le pilotage des achats	6												
		EC 1 : Gestion des stocks et des approvisionnements			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Gestion de la production sur progiciel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	EC 3 : Gestion des achats sur progiciel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
	UE 7 : Projet Mémoire Recherche	6													
	EC1 : Projet Mémoire Recherche			EvT		1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	
B	UE 8 : Stage	9													
	EC 1 : Stage			EvT		1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.